
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU LUXEMBOURG

Bilan et perspectives

Pierre PERARD

*Préface par
le Ministre Nicolas SCHMIT*

*Avant-propos par
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | AVR 15

Économie sociale



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU LUXEMBOURG

Bilan et perspectives

Pierre PERARD

Préface par Nicolas SCHMIT

Ministre du Travail, de l'Emploi

et de l'Économie sociale et solidaire du Grand-Duché de Luxembourg

Avant-propos par Denis STOKKINK

COMPRENDRE POUR AGIR

SOMMAIRE

PRÉFACE	2
AVANT-PROPOS	3
I. Les chiffres clés de l'ESS au Luxembourg	4
1. Une quantification difficile et récente	4
2. Un secteur relativement modeste mais en pleine expansion	4
3. Les facteurs favorables à son développement	5
II. Principaux acteurs et structures de soutien à l'économie sociale	6
1. Les deux derniers gouvernements	6
2. Les structures spécifiquement dédiées au secteur	6
3. Les structures spécialisées dans la finance inclusive et sociale	6
III. Challenges et perspectives du secteur	8
1. Une solution adéquate pour satisfaire les nouveaux besoins en services	8
2. La future loi ESS : vers plus de sécurité juridique et un accès facilité aux financements	8
3. L'économie sociale dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne	9
CONCLUSION	10
BIBLIOGRAPHIE	11

PRÉFACE

Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg veut développer l'économie sociale et solidaire dans notre pays. La contribution de ce secteur n'est pas négligeable (7 % de l'emploi en 2011), mais il faut néanmoins lui donner un nouvel essor en encourageant davantage la création d'entreprises sociales.

Pour pouvoir se développer, les entreprises sociales ont besoin avant tout de sécurité juridique. Le projet de loi instaurant le tout nouveau statut de « société d'impact sociétal », est dorénavant finalisé. J'espère vivement qu'il pourra être adopté par la Chambre des Députés avant la fin de cette année.

Je suis persuadé que la future loi permettra également de drainer davantage d'investissements privés vers l'entreprenariat social. Les entreprises sociales auront toujours du mal à se développer si leur accès aux financements n'est pas facilité. Il faut donc permettre aux entreprises sociales qui le souhaitent d'accéder à des financements plus solides et plus diversifiés. En matière de finance sociale, c'est le long terme qui doit primer sur le court terme, les « stake-holders » qui doivent prendre l'ascendant sur les « share-holders ».

À l'échelle européenne, la promotion de l'économie sociale et solidaire devrait être une grande priorité, notamment dans le contexte d'une politique de croissance inclusive, de création d'emplois de qualité et de cohésion sociale. La précédente Commission européenne a lancé un certain nombre d'initiatives qui montrent clairement que, sur le plan européen également, l'économie sociale et solidaire est en train de sortir de sa marginalisation. Ce processus doit être poursuivi activement si nous voulons en faire un pilier économique et l'utiliser pour orienter les investissements vers des besoins sociaux non satisfaits.

Sous Présidence luxembourgeoise, ce Gouvernement veut donner à l'économie sociale et solidaire une importance particulière, parce que nous sommes convaincus qu'elle peut contribuer à une transformation économique au service de l'emploi, de la justice sociale et du développement durable.

Le 3 et 4 décembre 2015, nous organiserons une grande conférence avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire et je voudrais que nous progressions notamment sur les modes de financement de l'économie sociale et solidaire. Au niveau européen comme au niveau national, l'accès au financement est crucial. Cela signifie évidemment que le monde de la finance doit à son tour s'adapter au fonctionnement et aux besoins spécifiques des entrepreneurs sociaux. Il y a donc une grande nécessité pour le développement de l'innovation financière pour soutenir l'innovation sociale. Le Luxembourg qui accueille déjà des fonds d'investissements actifs ou partiellement actifs dans ce domaine, peut jouer un rôle d'entraînement à l'échelle européenne.

De même devons-nous œuvrer à la création d'un véritable cadre européen pour le financement et les investissements dans l'économie sociale.

C'est parce que c'est un grand projet d'avenir qui va au cœur du fonctionnement de nos sociétés et de nos économies que l'économie sociale et solidaire doit se développer. Le Luxembourg, à côté d'autres protagonistes, peut contribuer à ce projet que nous construirons ensemble sur base de valeurs communes mais aussi dans le respect de la diversité qui caractérise l'économie sociale et solidaire.



Nicolas SCHMIT
Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Économie sociale et solidaire
du Grand-Duché de Luxembourg

AVANT-PROPOS

Tout comme dans les autres États membres, l'appréhension par le gouvernement luxembourgeois et par les pouvoirs publics du rôle de l'économie sociale a évolué au fil du temps, et a été influencée par différents acteurs, institutions et groupes de lobbying. Des années 1990 jusqu'à aujourd'hui, c'est précisément le terme d' « Économie sociale et solidaire » (ESS) qui a été employé au Luxembourg – tout comme en France ou en Belgique – et le secteur jouit aujourd'hui d'une reconnaissance importante. Il a pour origine les sociétés de secours mutuels, c'est-à-dire des organisations de protection sociale couvrant les travailleurs aux bas revenus contre les principaux risques de la vie – comme la maladie¹. Ce type d'associations, destinées aux personnes exclues socialement, joue encore aujourd'hui un rôle considérable au Luxembourg, et peut être considéré comme les organisations traditionnelles de l'économie sociale dans ce pays.

La définition de l'ESS au Grand-Duché est assez large, ce qui lui permet de rassembler beaucoup de structures et d'initiatives variées. Elle ne se définit pas en effet par ses statuts (ASBL, fondation, coopérative) mais par trois critères d'inclusion – existence d'activités économiques, finalité sociale et autonomie d'action – et par deux critères de progrès – gouvernance démocratique et démarche de développement durable².

Le Luxembourg est l'un des seuls pays européens disposant aujourd'hui d'un ministère spécifiquement dédié à l'économie sociale. Il est sous la responsabilité de Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, qui préface cette note d'analyse.

Les quatre formes traditionnelles de l'ESS – associations, mutuelles, coopératives et fondations – jouissent d'une reconnaissance juridique dans ce pays. D'après la Commission européenne, le Luxembourg constitue l'un des huit pays en Europe possédant un cadre législatif qui vise à soutenir les entreprises sociales³. Une loi globale sur l'ESS sera votée cette année, donnant au secteur un cadre juridique approprié.

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS se réjouit de l'avancée luxembourgeoise en matière d'Économie sociale et solidaire. Nous sommes heureux de conseiller le Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre de la Présidence de l'Union européenne qu'il anime à partir du 1^{er} juillet, pour que de nouveaux pas en avant soient effectués en faveur de l'ESS européenne.

Vous pouvez suivre l'actualité de la Présidence sur notre Observatoire européen de l'Économie sociale : www.ess-europe.eu.

Solidairement vôtre,

Denis STOKKINK
Président POUR LA SOLIDARITÉ

¹ ALLEGREZZA, Serge, MOLLING, Victor. « À la recherche de l'économie sociale et solidaire: le cas du Grand-Duché de Luxembourg », *Économie et Statistique*, Luxembourg, 2006.

² InnovationSociale.lu, Rubrique « Cas pratiques », <http://www.innovationsociale.lu/> : <http://bit.ly/1EgyUDd> (consulté le 18/03/2015).

³ Commission européenne, « A map of social enterprises and their eco-systems in Europe. Country report for Luxembourg », octobre 2014.

I. Les chiffres clés de l'ESS au Luxembourg

1. UNE QUANTIFICATION DIFFICILE ET RÉCENTE

Recueillir des données fiables sur l'économie sociale en Europe n'est pas une tâche aisée. De par ses caractéristiques intrinsèques⁴, mais aussi du fait qu'elle soit définie, acceptée et reconnue différemment en fonction des États membres, sa part dans les économies européennes est difficilement mesurable.

C'est particulièrement le cas au Luxembourg, où très peu d'études statistiques existent sur l'envergure de l'ESS.

En 2012, le CIRIEC a mené une vaste étude pour le Comité économique et social européen sur l'économie sociale dans l'Union européenne. Elle fournissait déjà des informations et des données pertinentes sur ce thème au Luxembourg, et permettait de les comparer avec celles des autres États membres⁵.

Il a fallu attendre avril 2014 pour voir publier une étude exhaustive permettant de quantifier l'ESS dans ce pays. Conduite par le STATEC – l'Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg – et initiée par le Département de l'Économie sociale et solidaire, elle présente des chiffres détaillés sur le poids du secteur et son évolution dans l'économie luxembourgeoise depuis quelques années⁶. À ce propos, un séminaire technique sur les comptes satellites sera organisé par l'Union luxembourgeoise de l'économie sociale et solidaire (ULESS) à la fin de l'année 2015.

2. UN SECTEUR RELATIVEMENT MODESTE MAIS EN PLEINE EXPANSION

Selon ces recherches, le secteur de l'économie sociale et solidaire rassemble 25 032 emplois – à temps plein et à temps partiel – au Luxembourg en 2011, ce qui représente 7% de l'emploi total du pays. Un pourcentage qui a presque doublé depuis 2000. Cette part est certes inférieure à celle existante en Belgique (10%) et en France (9%), mais elle est supérieure à celle que l'on trouve en Allemagne (6%).

Il faut noter par ailleurs qu'un tiers des entreprises sociales relèvent des services de santé et de l'action sociale et regroupent trois quarts des emplois de l'ESS au Luxembourg. 70% des emplois sont occupés par des femmes.

Enfin, 59% des emplois dans l'ESS sont créés dans les associations, 26% dans les établissements d'utilité publique, 8% dans les entreprises sociales à but lucratif (SA et SARL) et 8% dans les coopératives et mutuelles. Il faut souligner qu'entre 2000 et 2011, le nombre d'emplois dans les

⁴ Voir notamment les nombreuses réflexions et questions relatives à l'évaluation de son activité et de ses effets (son « utilité sociale »). Pour plus de détails : BRANGER, Véronique, GARDIN, Laurent, JANY-CATRICE, Florence, PINAUD, Samuel. « Évaluer l'utilité sociale de l'Économie sociale et solidaire », *Alter'Guide, Projet Corus ESS*, 2014.

⁵ MONZÓN, José Luis, CHAVES, Rafael. *L'économie sociale dans l'Union européenne*, Rapport d'information élaboré pour le Comité économique et social européen par le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), Bruxelles, 2012.

⁶ RUCKÉRT, Eva, SARRACINO, Francesco. « Assessing the social and solidarity economy in Luxembourg », *Working papers* du STATEC n°75, avril 2014. À noter que l'étude se base sur les organismes qui ont une activité économique récurrente et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 000 euros. De plus, seul l'emploi salarié est repris.

associations et dans les établissements d'utilité publique a plus que doublé, et il a plus que triplé dans les entreprises sociales à but lucratif et les mutuelles et coopératives.

Si les associations représentent le « poids lourd » de l'ESS au Luxembourg – les trois quarts des entreprises sociales ayant le statut d'association – le secteur des mutuelles est lui aussi particulièrement dynamique. Au sein de la Fédération nationale de la mutualité luxembourgeoise (FNML), qui comporte actuellement 72 membres, la mutuelle Caisse médico-chirurgicale mutualiste (CMCM) rencontre un succès très important. Garantissant à tous ses membres des suppléments de prestations à celles des caisses de maladie du régime obligatoire, elle protège actuellement 270.000 personnes⁷, soit environ la moitié de la population résidente au Luxembourg⁸. Par contre, en ce qui concerne les coopératives, « elles ne sont pas – et de loin – le véhicule privilégié au Grand-Duché pour les entreprises sociales et solidaires », comme le précise Jean-Christophe Burkel, directeur de (ULESS). Elles sont cependant assez présentes dans certaines branches, comme dans le secteur du handicap, le secteur agricole, de l'insertion, et dans une moindre mesure, dans le secteur bancaire.

3. LES FACTEURS FAVORABLES À SON DÉVELOPPEMENT

Pour expliquer cette montée en puissance de l'ESS depuis dix ans, deux raisons principales émergent : l'une est liée à l'évolution démographique du pays, l'autre à la crise économique et sociale.

À propos du premier facteur, Robert Urbé, président de l'ULESS, estime que deux parties de la population sont surtout concernées : les enfants et les personnes âgées. Selon lui, « le vieillissement s'est accéléré. De plus, le besoin de garde d'enfants a évolué ». La crise a aussi beaucoup contribué au développement des structures de l'économie sociale : « Depuis le début de la crise, de plus en plus de gens sont aussi dans le besoin, d'où la création récente des épiceries sociales »⁹.

La première épicerie sociale a en effet ouvert ses portes en 2009. Ce concept, qui permet aux personnes démunies d'acquérir des produits de base pour une participation financière de l'ordre d'un tiers à un cinquième des prix du marché, a été élaboré par la Croix-Rouge et Caritas Luxembourg. Il constitue un exemple intéressant de structure solidaire luttant contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire au Luxembourg. Aujourd'hui, il existe neuf épiceries de ce type dans le pays. Une augmentation notable en cinq années, révélatrice d'une progression de la précarité¹⁰.

Néanmoins, malgré un gain d'intérêt de plus en plus important au Grand-Duché, l'économie sociale manque encore « cruellement de visibilité », selon l'expression de l'ULESS¹¹. Ce dernier constat s'explique par le fait que les acteurs soutenant et promouvant activement l'ESS dans ce pays ont émergé, ou se sont fait entendre, assez tardivement. Comme le faisait remarquer en 2013 Michel Abhervé, professeur spécialisé en ESS à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée, « le paradoxe est que l'organisation gouvernementale est en avance sur celle des acteurs »¹².

Aujourd'hui cependant, à côté du gouvernement, d'autres acteurs importants permettent à l'économie sociale de se développer au Luxembourg.

⁷ Lëtzebuurger Gemengen, Rubrique « Actualité », <http://www.gemengen.lu/> : <http://bit.ly/19zql8j> (consulté le 18/03/2015).

⁸ Au 1^{er} janvier 2014, le Luxembourg comptait 549 680 habitants. Source : STATEC, Rubrique « Population et emploi », <http://www.statistiques.public.lu/fr/index.html> : <http://bit.ly/1EqG6PU> (consulté le 18/03/2015).

⁹ RECMA, Rubrique « Actualité », <http://recma.org/> : <http://bit.ly/1GWPnld> (consulté le 18/03/2015).

¹⁰ Ministère luxembourgeois de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, Rubrique « Actualités », <http://www.mfi-public.lu/> : <http://bit.ly/1xeiid3> (consulté le 18/03/2015). À noter que les épiceries sociales sont accessibles aux personnes passées par un office social agréé, qui a constaté leur besoin, les a autorisés à faire leurs achats dans les épiceries sociales et leur a remis une carte d'accès personnalisée.

¹¹ ULESS, Rubrique « À propos de l'ULESS », <http://www.ules.lu/> : <http://bit.ly/1FAf1y3> (consulté le 18/03/2015).

¹² Blog de Michel Abhervé pour Alternatives Économiques, <http://alternatives-economiques.fr/blogs/abherve> : <http://bit.ly/1Go9ybG> (consulté le 18/03/2015).

II. Principaux acteurs et structures de soutien à l'économie sociale

1. LES DEUX DERNIERS GOUVERNEMENTS

La prise en compte de ce secteur dans l'agenda politique luxembourgeois s'est effectivement faite assez tôt, à partir de la fin des années 1990. La « Cellule Économie solidaire » est créée au sein du ministère du Travail et de l'Emploi, en 1999.

Dix ans plus tard, le thème apparaît véritablement dans la stratégie du gouvernement. Pour la première fois en 2009, un département ministériel est spécifiquement dédié à l'économie sociale et solidaire. Les thématiques liées à l'innovation sociale, aux entreprises sociales et à l'économie solidaire sont ainsi incluses dans la stratégie du gouvernement durant le mandat législatif 2009-2014. En 2012, le premier Plan d'action gouvernemental visant à soutenir l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale voit le jour. Depuis 2013, l'économie sociale est sous la responsabilité de Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire. Le développement de ce secteur, qui constitue l'un de ses principaux objectifs, passera notamment par une amélioration de son cadre légal, un meilleur accès au financement, et un soutien aux initiatives facilitant la création d'entreprises sociales¹³.

2. LES STRUCTURES SPÉCIFIQUEMENT DÉDIÉES AU SECTEUR

Au sein des organisations en charge de la promotion de l'économie sociale, l'ULESS, créée en juillet 2013, est particulièrement active. Elle fédère et assure une représentativité nationale des acteurs du secteur. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires divers et eux-mêmes très actifs dans la promotion de l'ESS. Citons en particulier « 1, 2, 3 Go Social », un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé dans l'élaboration de *business plans* pour les porteurs de projets à finalité sociale ou solidaire. Ou encore « InnovationSociale.lu », site web qui s'inscrit dans le cadre d'une initiative de recherche, et qui est organisé autour de quatre domaines d'actualité: les services à la personne, le développement durable, l'emploi et l'intégration, et les dispositifs supports.

Autre structure luxembourgeoise à évoquer : « Sozial Affair », un réseau d'acteurs de l'ESS créé en 2007 et regroupant 12 associations du secteur social et de la santé. A travers ses produits et services de qualité, qu'il rend reconnaissables par un label qui porte son nom, le réseau promeut l'intégration sociale et économique des personnes en risque d'exclusion sociale.

3. LES STRUCTURES SPÉCIALISÉES DANS LA FINANCE INCLUSIVE ET SOCIALE

À côté de ces structures dédiées spécifiquement à l'économie sociale, il existe aussi un certain nombre d'organisations au Luxembourg spécialisées dans la finance et qui contribuent au développement de l'ESS¹⁴.

¹³ Discours de Nicolas Schmit à l'occasion de la conférence de l'European Impact Investing Luxembourg : «Le rôle de la finance sociale pour le Luxembourg de demain», 29 janvier 2015.

¹⁴ À noter par ailleurs que dans le domaine de la recherche, une chaire en « *Social Business and Social Management* » vient d'être créée en 2013 à l'Université du Luxembourg. Elle vise à identifier des nouvelles opportunités de développement social et économique dans la région du Sud du pays et à favoriser la création des nouveaux modèles de *social business*. Elle est implantée au sein de la *Integrative research unit on social and individual development* (INSIDE).

Parmi elles, l'ONG ADA - Appui au Développement autonome - est incontournable. Elle est spécialisée depuis vingt ans dans l'inclusion financière des populations exclues des circuits bancaires classiques, principalement dans les pays en développement. Elle contribue beaucoup à promouvoir des modes de financements alternatifs profitables au secteur de l'économie sociale, surtout via les microcrédits. « European Impact Investing Luxembourg » (EILL), autre structure qui existe depuis 2010, est un réseau qui regroupe des acteurs luxembourgeois de premier ordre dans la microfinance et les services financiers. Il est particulièrement impliqué dans le domaine de la finance sociale.

Le gain d'intérêt progressif pour l'économie sociale au Luxembourg s'est donc fait tout au long des années 2000 en parallèle du soutien de structures très diverses et, pour certaines comme l'ULESS, très récemment créées.

TROIS QUESTIONS À ROBERT URBÉ, PRÉSIDENT DE L'ULESS

Pourquoi l'Union luxembourgeoise de l'économie sociale et solidaire a-t-elle été créée ?

L'économie sociale et solidaire est un secteur important, mais relativement peu connu. Tout le monde connaît les principales initiatives sociales en matière d'insertion, et les grands acteurs du domaine social. Mais le secteur va bien au-delà. C'est un secteur d'une très grande diversité, qui regroupe non seulement le secteur de l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées du marché du travail, mais également les ateliers protégés pour personnes handicapées, les initiatives locales d'économie sociale et solidaires, les organisations actives dans le domaine du logement social, les mutuelles présentes notamment dans l'assurance maladie complémentaire, et même des organismes culturels ou actifs dans la préservation de l'environnement.

Malgré cette grande diversité, le secteur a ressenti le besoin de se fédérer pour aborder ensemble les grands enjeux collectifs liés à l'évolution de notre secteur. La croissance de l'économie sociale et solidaire a été importante au cours des dix dernières années, ce qui nécessite pour notre secteur de se structurer afin de devenir un interlocuteur crédible pour les pouvoirs publics et un partenaire fiable pour toutes les autres branches de l'économie qui souhaitent travailler avec nos entreprises. Avec la création de l'ULESS en juillet 2013, les principaux acteurs de l'économie sociale et solidaire se sont regroupés dans une même fédération, afin de promouvoir les intérêts d'un secteur en pleine expansion, mais manquant encore cruellement de visibilité.

Quels sont les objectifs de l'ULESS ?

Nos objectifs sont nombreux, mais j'en retiendrais trois qui sont prioritaires à mes yeux.

Le premier est de devenir le plus représentatif possible de la diversité des entreprises qui composent notre secteur. Si l'économie sociale et solidaire représente environ 7 % de l'emploi au Luxembourg, l'ULESS ne regroupe pas encore l'ensemble des entreprises sociales et solidaires du pays. Nous devons donc essayer de convaincre et continuer à montrer le bien fondé de notre existence au-delà du cercle de nos membres actuels.

Le second objectif est de devenir l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, à la fois nationaux et européens, sur l'ensemble des questions transversales qui touchent le développement de nos membres. L'importance de l'économie sociale et solidaire dans la structure même de l'économie et de la société luxembourgeoises doit continuellement être rappelée. Depuis la création en 2009 d'un département ministériel consacrée aux enjeux propres à notre secteur, le dialogue s'effectue de manière très positive avec le Gouvernement, la confiance mutuelle qui s'est instaurée commence à porter ses fruits et les résultats tangibles seront probablement visibles dès cette année avec le dépôt et – nous l'espérons – l'adoption du projet de loi instaurant des « sociétés d'impact sociétal », une structure juridique spécifique créée spécifiquement pour tenir compte des spécificités des entreprises sociales et solidaires et pour accompagner leur développement.

Le troisième objectif est de faire davantage connaître les activités et les valeurs de nos membres auprès du grand public. De ce point de vue, le fait que le Gouvernement ait décidé de faire de l'économie sociale et solidaire un des thèmes de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne en 2015 constitue à la fois une chance historique et un effort considérable pour une organisation aussi récente que l'ULESS. Nous devons faire collectivement le maximum pour contribuer efficacement à la réussite de cette présidence.

Un dernier mot pour conclure ?

L'économie sociale et solidaire est un secteur économique très dynamique, porteur de valeurs fortes (coopération, association, mutualisation, solidarité, etc.), doté d'un très grand potentiel d'innovation, et qui attire de plus en plus de personnes – jeunes ou moins jeunes – désireuses de développer des activités économiques porteuses de sens. Mais ce n'est pas un secteur isolé du reste de l'économie. Au contraire !

Nous ambitionnons de développer au cours des prochaines années des partenariats concrets et des liens de confiance et de coopération avec les représentants des entreprises privées. De tels partenariats existent déjà (notamment dans le cadre du parcours 1, 2, 3 Go Social), mais ils devront être approfondis dans la perspective notamment de soutenir et d'encourager – de manière coordonnée et pertinente – la création de nouvelles entreprises à finalité sociale ou sociétale et leur insertion dans le tissu économique national et européen.

III. Challenges et perspectives du secteur

1. UNE SOLUTION ADÉQUATE POUR SATISFAIRE LES NOUVEAUX BESOINS EN SERVICES

En plus de représenter un atout majeur dans le cadre des politiques de création d'emplois, l'économie sociale offre une multitude de services qui répondent de façon appropriée aux nouveaux défis sociodémographiques à l'œuvre au Luxembourg.

Le pays est particulièrement touché par le vieillissement de la population. D'ici 2060, les plus de 65 ans représenteront 26,4% de la population totale du pays, contre 14% en 2010. Le taux de dépendance rapporté à la population active passera de 20,5% en 2010 à 45% en 2060. Le Luxembourg comptera ainsi une augmentation de 45% de sa population d'ici 2060, soit la deuxième croissance la plus importante dans l'Union européenne – derrière l'Irlande¹⁵. La capacité innovatrice portée par les structures et services de l'économie sociale, et notamment via les emplois blancs, apparaît donc comme une solution pertinente afin de répondre à ces nouveaux besoins.

D'autres défis et enjeux importants existent, et auxquels l'économie sociale et solidaire peut apporter des réponses adaptées : l'isolement social prononcé, le décrochage de la vie professionnelle, l'intégration des personnes défavorisées, la diversité, ou encore les problèmes environnementaux.

2. LA FUTURE LOI ESS : VERS PLUS DE SÉCURITÉ JURIDIQUE ET UN ACCÈS FACILITÉ AUX FINANCEMENTS

Étant donné le poids croissant de l'ESS dans l'économie luxembourgeoise, et la volonté du gouvernement d'encourager davantage la création d'entreprises sociales, une nouvelle loi est en préparation pour encadrer juridiquement ce secteur. L'avant-projet de loi, largement débattu, doit être finalisé dans les jours à venir. Selon le ministre Nicolas Schmit, la version finale de celle-ci sera votée avant la fin de l'année 2015¹⁶.

Elle offrira ainsi plus de visibilité et de sécurité juridique aux structures de l'ESS, et facilitera leur accès à des financements solides et diversifiés. Ce dernier point est une priorité pour le ministre. Dans cette perspective, la finance sociale constitue un choix particulièrement judicieux au Luxembourg. La crise financière a en effet mis en avant des modes de financements alternatifs qui pourraient bénéficier à l'économie sociale, en dépassant le subventionnement public ou la philanthropie. L'« European Impact Investing Luxembourg » a un rôle primordial à jouer afin de promouvoir ce type d'outils.

¹⁵ LANZIERI, Giampaolo. « The greying of the baby boomers. A century-long view of ageing in European populations », *Eurostat - Statistics in focus*, 23/2011, mai 2011.

¹⁶ Discours de Nicolas Schmit à l'occasion de la conférence de l'European Impact Investing Luxembourg : «Le rôle de la finance sociale pour le Luxembourg de demain», 29 janvier 2015.

3. L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LE CADRE DE LA PRÉSIDENTE LUXEMBOURGEOISE DE L'UNION EUROPÉENNE

Les défis et perspectives concernant l'ESS au Luxembourg sont nombreux, et le gouvernement du Grand-Duché semble décidé à développer davantage le secteur, ici et en Europe. D'autant plus que la nouvelle Commission européenne est restée assez silencieuse pour le moment sur le rôle de l'ESS. Durant la Présidence luxembourgeoise de l'UE, qui se déroulera de juillet à décembre 2015, le ministre Nicolas Schmit compte bien mettre en avant ce thème, et en particulier celui du financement et des investissements dans le secteur.

Une grande conférence aura lieu les 3 et 4 décembre réunissant des acteurs européens de l'économie sociale. Entre-temps, des conférences et séminaires thématiques seront également organisés par l'ULESS, notamment sur le financement de l'ESS ; l'ESS et les marchés publics ; ou encore sur les comptes satellites.

CONCLUSION

L'économie sociale et solidaire – en plus de reposer sur des valeurs éthiques fortes – offre de nombreuses opportunités au sein des États membres de l'Union européenne en termes de création d'emplois et de fourniture de services.

Le Luxembourg a connu ces dernières années un développement important de l'ESS, porté principalement par les deux derniers gouvernements mais aussi par des acteurs divers, spécialisés ou non dans l'économie sociale.

La prochaine étape consiste en la mise en place d'un cadre juridique approprié afin de donner un nouvel essor au secteur et d'encourager la création d'entreprises sociales. Rappelons que pour l'instant, seulement 5 États membres disposent d'une loi-cadre sur l'économie sociale : l'Espagne, la Grèce, le Portugal, la Belgique et la France. Un nombre bien trop faible, quand on sait que le secteur représente 10% de l'ensemble des entreprises au sein de l'Union européenne, et 6,5% de l'emploi total rémunéré¹⁷.

L'enjeu se situe donc plus largement au niveau européen. Les regards se portent naturellement vers la nouvelle Commission européenne présidée par Jean-Claude Juncker, qui devra, beaucoup l'espèrent, se montrer particulièrement active dans la promotion de l'économie sociale. L'occasion de rappeler ici que les entreprises sociales se situent pleinement dans la stratégie 2020 de l'Union européenne en faveur d'une « croissance intelligente, durable et inclusive ».

¹⁷ Observatoire européen de l'Économie sociale, <http://www.ess-europe.eu/> (consulté le 18/03/2015).

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS ET ÉTUDES

- ALLEGREZZA, Serge, MOLLING, Victor. « À la recherche de l'économie sociale et solidaire: le cas du Grand-Duché de Luxembourg », *Économie et Statistique*, Luxembourg, 2006.
- BURKEL, Jean-Christophe. *Social Innovation in Luxembourg*, 2015.
- Commission européenne, « A map of social enterprises and their eco-systems in Europe. Country report for Luxembourg », octobre 2014.
- LANZIERI, Giampaolo. « The greying of the baby boomers. A century-long view of ageing in European populations », *Eurostat - Statistics in focus*, 23/2011, mai 2011.
- MONZÓN, José Luís, CHAVES, Rafael. *L'économie sociale dans l'Union européenne*, Rapport d'information élaboré pour le Comité économique et social européen par le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), Bruxelles, 2012.
- RUCKERT, Eva, SARRACINO, Francesco. « Assessing the social and solidarity economy in Luxembourg », *Working papers* du STATEC n°75, avril 2014.

RESSOURCES WEB

- Eurostat, <http://ec.europa.eu/eurostat> (consulté le 18/03/2015).
- InnovationSociale.lu, Rubrique « Cas pratiques », <http://www.innovationsociale.lu/> : <http://bit.ly/1EqyUDd> (consulté le 18/03/2015).
- Observatoire européen de l'Économie sociale, <http://www.ess-europe.eu/> (consulté le 18/03/2015).
- RECMA, Rubrique « Actualité », <http://recma.org/> : <http://bit.ly/1GWPnld> (consulté le 18/03/2015).
- STATEC, Rubrique « Population et emploi », <http://www.statistiques.public.lu/fr/index.html> : <http://bit.ly/1EqG6PU> (consulté le 18/03/2015).
- ULESS, Rubrique « À propos de l'ULESS », <http://www.uless.lu/> : <http://bit.ly/1FAf1y3> (consulté le 18/03/2015).

DISCOURS ET CONFÉRENCES

- SCHMIT Nicolas. Discours à l'occasion de la conférence de l'European Impact Investing Luxembourg : « Le rôle de la finance sociale pour le Luxembourg de demain », 29 janvier 2015.

Cette publication existe au format électronique et peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

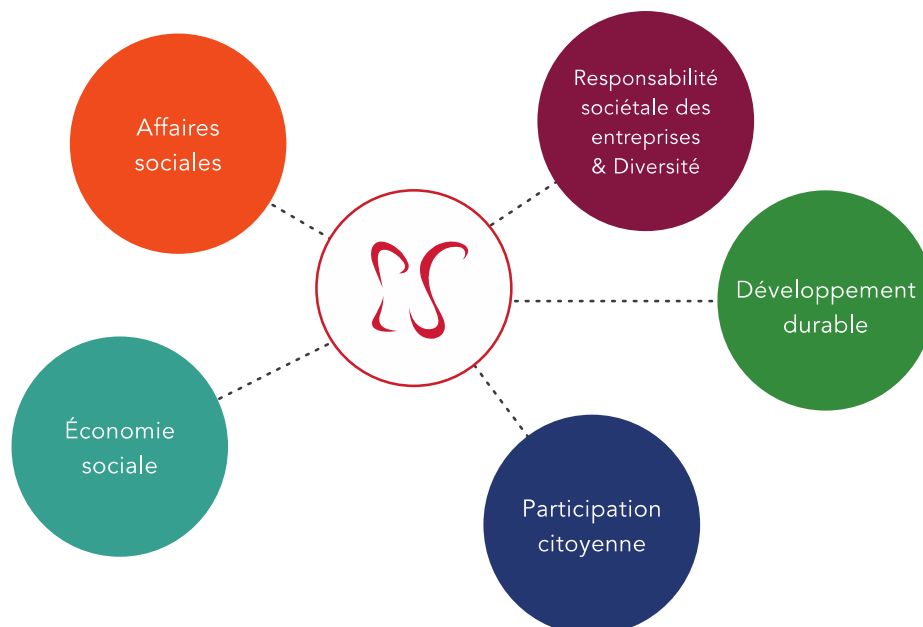
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Les PEP33 au cœur de la stratégie Europe 2020.* Léa Bottani-Dechaud, mars 2015.
- *Pour un renforcement de la solidarité intergénérationnelle européenne.* Éric Moranval, mars 2015.
- *L'UE au sein de la gouvernance climatique internationale : un sursaut à la COP 21 de Paris ?* Stefano Messina, mars 2015.
- *Détachement des travailleurs : où en est l'Europe ?* Sitto Can, février 2015.
- *Discrimination des jeunes immigrés sur le marché de l'emploi en Belgique.* Sarah Van Doosselaere et Sophie Pinilla, février 2015.
- *ESS et Nations Unies : un rapprochement récent.* Antoine Masquelin, décembre 2014.
- *La violence à l'égard des femmes : état des lieux des législations européennes.* Victoria Hansen, novembre 2014.
- *L'économie circulaire : changement complet de paradigme économique ?* François Sana, novembre 2014.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.
- *Perspectives des instruments européens pour la réinsertion des détenus : quels moyens pour quels résultats ?* Caroline Benech, Ingrid Dupuis, Marta Gazzola, Miriam Gouverneur, Yoann Zaouche, et al., n°31, mars 2013.
- *Les primo-arrivants face à l'emploi en Wallonie et à Bruxelles.* Elise Dubetz, n°30, septembre 2012.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Politiques de versement des prestations sociales en Europe - Étude de cas comparative.* POUR LA SOLIDARITÉ et groupe Up, mars 2015.
- *Habitat et handicap : recommandations pour un habitat dans une société inclusive.* En collaboration avec l'Association des Paralysés de France et l'Université Paris Est Créteil – LIRTES, décembre 2014.
- *Entreprises sociales - Comparaison des formes juridiques européennes, asiatiques et américaines.* Maïté Crama, juin 2014
- *Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap en Europe.* Sanjin Plakalo, décembre 2013.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, soucieuse de l'harmonie sociétale et environnementale des territoires susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles sont confrontées nos sociétés

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS investit depuis plus de dix ans dans la promotion de ces nouvelles formes d'entreprendre et poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles pistes comme les emplois verts, les coopératives d'énergies renouvelables ou encore la culture vecteur d'inclusion.

La part de l'ESS dans l'économie du Luxembourg n'est pas négligeable, elle est même en pleine expansion depuis une dizaine d'années. Dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, qui débute le 1er juillet 2015, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS s'associe au gouvernement du Grand-Duché et dresse à travers cette note le bilan et les perspectives de l'Économie sociale et solidaire au sein du pays.

Dans cette publication, PLS souligne que le Luxembourg a connu ces dernières années un développement important de l'ESS, porté principalement par les deux derniers gouvernements mais aussi par d'autres acteurs clés, comme l'Union luxembourgeoise de l'économie sociale et solidaire (ULESS). Une étude d'avril 2014, publiée par le service statistique gouvernemental, permet de mesurer l'envergure et l'évolution du secteur : en 2011, il représente 7% de l'emploi total du pays. Ce pourcentage a presque doublé depuis 2000.

Si les associations constituent le « poids lourd » de l'économie sociale, le secteur des mutuelles est lui aussi particulièrement dynamique. Les coopératives, quant à elles, ne sont présentes que dans certaines branches.

Pour expliquer cette montée en puissance de l'ESS depuis dix ans, deux raisons principales émergent : l'une est liée à l'évolution démographique du pays, et notamment le vieillissement de la population ; l'autre à la crise économique et sociale.

Les challenges et perspectives pour offrir au secteur plus de visibilité, de sécurité juridique et un accès facilité aux financements, sont nombreux. Une loi ESS est en cours de préparation et devrait être votée avant la fin de l'année 2015. En outre, Nicolas Schmit, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, compte mettre ce thème en avant lors de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink